

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 86 (1959)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Le Roussi : conte du Clos-du-Doubs  
**Autor:** Surdez, Jules  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-231342>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Roussi

Conte du Clos-du-Doubs, par Jules SURDEZ

*Ceci se passait dans le Val Terbi, bien avant la guerre des Suédois. Mon aïeul maternel, un bon vieil homme dévôt, de Mervelier, m'a bien souvent conté ce récit fantastique :*

Il y avait en ce temps-là, dans un hameau du Mont-Bleu, le fils d'une très pauvre veuve qui préférait aller aux vêpres de l'auberge qu'à celles de l'église, et qui ne disait plus la prière du soir, ni celle du matin.

Comme il était toujours coiffé d'une sorte de bonnet à gland, le dimanche comme les jours ouvrables, tous les habitants de la commune ne l'appelaient que le *Petit Bonnet*. Voici le refrain d'une chanson composée à son intention par le Sacristain :

*Quand le Petit Bonnet va se coucher  
C'est son bonnet qu'il enlève en dernier lieu.*

Un soir qu'il avait bu force petits verres de gentiane à la ferme du Mas, il se querella avec un charbonnier qu'on nommait le Diablotin. Ils firent un tel train que les gens de la maison les mirent à la porte.

Huit jours après, la malheureuse veuve n'avait pas encore revu son fils. Après l'avoir cherché en vain dans tous les cabarets, elle pensa que seule la Notre-Dame du Vorbbourg serait à même de lui faire retrouver son garçon.

« Des prières, se dit-elle, elle en reçoit à satiété ; que pourrais-je bien lui porter ? Je suis si pauvre que je ne suis guère en mesure de lui offrir que ce « tiens-toi bien » bancal. Qu'en ferait-elle ? Son garçonnet n'a pas besoin d'apprendre à marcher ; elle le tient toujours dans ses bras...

» Folle que je suis ! au lieu de donner à des voisins les deux minets de notre chatte, ne pourrais-je les porter

à la bonne Vierge ? Son beau gros morveux serait bien aise de jouer avec eux. »

Fut dit, fut fait... Comme la chapelle du Vorbbourg était pleine de pèlerins, elle fourra les deux petits chats dans la « maisonnette aux mensonges », récita cinq « Pater » et cinq « Ave », puis repartit incontinent pour rentrer à la maison.

Lorsqu'elle fut dans sa cuisine, ne vit-elle pas son fils qui cuisait des crêpes contre le fourneau de fonte ! Elle eut peine à le reconnaître, tant la peau de son visage était roussie.

Il dit à sa mère qu'un diablotin l'avait emmené en enfer (c'est pourquoi son visage était quelque peu brûlé).

Mentait-il ou croyait-il à ce qu'il connaît ? Je suppose plutôt qu'en folâtrant, tous deux, ils avaient involontairement mis le feu à la cahute du diablotin ou, si vous préférez, du charbonnier. Vous comprenez, n'est-ce pas, pourquoi le Petit Bonnet se nomme maintenant le Roussi.

Vous objecterez que la Notre-Dame du Vorbbourg avait tout de même ramené son fils à la pauvre veuve. Je ne le nie pas, mais...

*(Voir cet article en patois, Page jurassienne.)*

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

**Max Rochat**

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60

Lausanne